

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 7 décembre 2023

Date de convocation : 1^{er} décembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 7 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU

EXCUSÉ : Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN

PROCURATION : Claire PEAUDECERF-BADET à Marie-Françoise CAPELANI, Bérénice DABAN à Audrey VANHOOREN

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2023-64 : Subvention aux Associations 2023

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention de deux associations :

- les Conscrits 2005 pour l'organisation des fêtes patronales
- le Vélo Club Nayais pour l'organisation du « Prix de l'Avenir » (U15 et U17) qui s'est déroulée le 10 septembre 2023

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Les Conscrits 2005	150 €
Vélo Club Nayais	400 €
Total	550 €

PRECISE que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2023

AUTORISE le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

